

INFORMATION CGT

Bonjour,

Nous avons eu la surprise de voir qu'un mail a été envoyé à tous les cadres de l'entreprise à partir d'une adresse « cadres.cse.canson@gmail.com ». Un candidat n'a pas à utiliser le sigle CSE alors qu'il n'en fait pas partie à ce jour. Et encore une fois, ce type de communication électorale n'a pas à être assimilé au Comité Social et Economique. Ce mail est toutefois étonnant sur de nombreux points de fond.

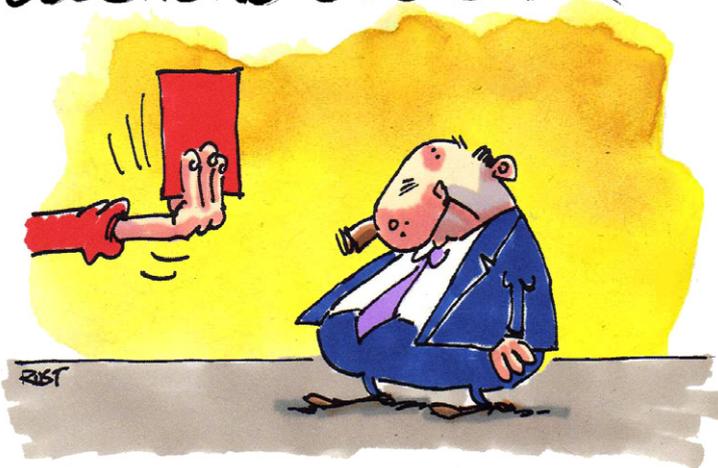
En premier lieu, les candidats exposent une vision personnelle d'une mission qui leur incomberait et qu'ils semblent découvrir, mais ceci s'explique sans doute par l'inactivité d'un des candidats lors de ses quatre dernières années de mandat en tant que suppléant du 3^e collège.

Il existe de très nombreuses publications qui exposent les rôles et devoirs des représentants du personnel quelle que soit leur étiquette. Il est recommandé d'en prendre connaissance. En outre, au lieu de prôner la cohésion entre les salariés Canson, cette communication prend clairement parti et contribue à favoriser les oppositions entre les catégories socio-professionnelles représentées. Pour rappel, lors des réunions CSEE le nombre de représentants de la direction est limité au président du CSE et à 3 accompagnants avec uniquement voix consultative. Quant aux moyens évoqués tels que des visioconférences trimestrielles, nous vous informons que cela doit être encadré. En effet, sauf accord d'entreprise, il est interdit d'utiliser le matériel et le réseau mis à disposition par l'entreprise et ces réunions doivent être tenues en dehors des horaires de travail. Rien de cela n'est prévu dans le règlement intérieur du CSE.

Ci-dessous copie du mail :

« Après le constat du quorum non atteint lors du premier tour, conformément à ma communication précédente, je me porte candidat pour le second tour des élections au CSEE pour le collège Cadres, accompagné de Mathéo Amy en tant que suppléant, tous deux indépendants de toute étiquette. La mission qui nous incombe en tant que représentants des cadres de Canson vis-à-vis de la

ÉLECTIONS CSE CANSON...



Un candidat n'a pas à utiliser le sigle CSE alors qu'il n'en fait pas partie à ce jour.

direction est essentielle. Dans cette optique, nous proposons d'instaurer des rencontres trimestrielles par visioconférence. Ces rendez-vous auront pour premier objectif de favoriser la connaissance mutuelle, car nombreux sont ceux d'entre nous qui n'ont pas eu l'opportunité de rencontrer chacun des autres cadres. De plus, ils constitueront des moments d'échange autour de problématiques souvent partagées par plusieurs d'entre nous.

À mes yeux, le rôle des représentants implique une collaboration étroite entre les cadres et la direction. Cette vision a été discutée avec certains d'entre vous. Notre engagement est de soutenir auprès de la direction les questions, inquiétudes et demandes qui auront émergé de nos échanges. Nous serons également disponibles pour toute demande individuelle, dans le but de garantir que chacun puisse exercer ses fonctions dans les meilleures conditions possibles.

Nous espérons vivement pouvoir compter sur votre soutien lors du vote qui se tiendra le mardi 12 décembre, de 10h30 à 13h30, dans la salle Val Deûme. »